



L'industrie valaisanne résiste bien au covid-19

Avenir Industrie Valais/Wallis a pris la température de ses membres dans le cadre de la pandémie covid-19. Il en ressort que le tissu industriel résiste bien aux difficultés liées à la situation sanitaire actuelle. Globalement l'industrie valaisanne s'attend à une légère baisse du chiffre d'affaires total de la branche pour 2020.

Une préoccupation client

Avenir Industrie Valais a pour objectif d'augmenter la visibilité générale de la branche en Valais. Elle se projette dans le futur pour anticiper et préparer les changements à venir. Dans le cadre d'une réflexion à 10 ans, elle travaille sur les thèmes de l'économie circulaire et plus récemment sur celui de la relation-client.

Pour mieux appréhender cette problématique, Avenir Industrie Valais a contacté ses membres pour tenter de connaître l'impact de la pandémie sur la marche des affaires, et sur le développement des technologies (réalité virtuelle, intelligence artificielle, internet des objets). Le constat global est plutôt rassurant.

Un constat en clair-obscur

La pandémie n'a pas impacté toutes les industries de la même manière. Si certaines branches de la sous-traitance souffrent, les industries sondées n'ont pas fait état de pertes spectaculaires de clients. Les commandes ont certes été souvent reportées dans le temps, avec des décalages de livraison de quelques mois, mais les industries ont rarement dû faire face à des annulations de commandes.

Les industries dépendant de la consommation des ménages (comme l'imprimerie par exemple) ont été plus directement impactées, elles tablent sur un recul des affaires de l'ordre de 20 % pour 2020.

Etonnamment, pour certains membres le covid-19 a aussi rimé avec augmentation des affaires, par exemple dans le domaine de la fabrication d'appareillage pour les dispensaires médicaux. En général, le domaine de la production de médicaments, de la chimie et des biotechnologies a très bien su s'adapter aux conditions de production plus difficiles, sans pour autant avoir concédé une diminution des affaires.

L'industrie réagit et anticipe - avènement de la visio-conférence

Les industries valaisannes étaient bien préparées pour affronter le Covid-19, les infrastructures de communication et de production étaient dimensionnées correctement pour réagir face à la crise. Partout la visio-conférence a pris la place des réunions présentiels, le télétravail a été largement utilisé et sera amené à rester dans une moindre mesure après la crise.

Les technologies de l'information ont souvent contribué à un bouleversement exponentiel des habitudes, qui pour certains, ont permis d'implémenter en 2020 des techniques qui auraient mis autrement plus de 5 ans pour voir le jour.



Le travail comme lien social indispensable

Le confinement a agi comme lanceur d'alerte quant à l'utilité du travail comme ciment social. Après être restés confinés pendant un mois, les employés reprenaient le travail avec entrain. Cette pandémie a permis de redécouvrir l'importance du travail en tant que générateur de sens et de valorisation de l'employé.

La visio-conférence a permis d'améliorer en général l'efficacité des séances de travail. On y passe moins de temps à discuter du sujet et on va plus rapidement à la décision. En revanche, la visio-conférence est moins adaptée lorsqu'il s'agit de faire preuve de créativité ou que la discussion doit stimuler la réflexion. Dans ce cas, la réunion en présentiel reste indispensable.

Réalité virtuelle et intelligence artificielle, des chantiers existants

Le Covid-19 n'a pas été un aiguillon pour développer l'IA ou la réalité virtuelle. Partout où ces sujets sont d'actualité, c'est qu'ils constituaient déjà des thèmes de réflexion et des chantiers d'implémentation initiés avant la pandémie.

Annuler le remboursement des crédits fédéraux Covid-19 ?

Lors de cette prise de température de l'industrie, des propositions d'actions ont vu le jour dont une, particulièrement plébiscitée : « **proposer que les entreprises qui investiraient dans leur outil de production un montant similaire aux crédits confédérés Covid-19 octroyés, se verraient libérés de l'obligation de les rembourser** ». Il s'agirait en quelque sorte d'un transfert d'affectation de l'argent public, lequel financerait directement de nouveaux investissements, plutôt que de combler des trous de liquidités momentanés.

Cette proposition a eu l'heur de plaire à nombre de membres. Elle sera donc relayée par notre association vers nos élus cantonaux à la Berne fédérale pour prise de mesure, analyse et traitement.

Non à l'initiative pour « multinationales responsables »

Les industries valaisannes ne sont pas favorables au texte proposé par l'initiative « multinationales responsables ». Comme le Conseil Fédéral, les industries valaisannes sont d'avis que la législation actuelle convient et que le contre-projet du parlement est une meilleure solution. Accepter cette initiative mettrait en péril les emplois et la prospérité suisses.

Eric Balet

Président Avenir Industrie Valais/Wallis

Sion, le 3 novembre 2020